

Compte-rendu de la réunion du 17 octobre 2018 – 19h – 20h30

*Stationnement, déplacements et occupation des espaces publics
dans le Quartier Parisien*

Participants :Pour la Ville d'Ivry :

Denis DUBIEN, Direction de la démocratie et de l'action citoyenne

Lucie DEMONDION, Direction de la démocratie et de l'action citoyenne

François PRESSET, Direction des Espaces Publics

Jean-Pierre LEBLANC, Direction des Espaces Publics

Pour l'OPH d'Ivry :

Anne RAYMOND, directrice des services techniques

Carole PERINAUD, directrice adjointe de l'OPH

Et 22 habitant-es du Quartier Parisien

• Contexte

Cette réunion fait suite aux précédentes rencontres (mardi du maire en juin 2018, rencontre avec les copropriétaires de Toussaint Louverture en octobre 2018...) au cours desquelles des habitants avaient remonté des difficultés en matière de circulation, de cheminements piétons et d'usage des espaces publics dans le Quartier Parisien.

L'objectif de ce groupe de travail réunissant la Ville d'Ivry, l'OPH et les habitants du Quartier Parisien, est d'élaborer un diagnostic partagé de la situation actuelle pour identifier des solutions pour améliorer le cadre de vie.

Par ailleurs, dans l'optique de la venue du maire d'Ivry dans le Quartier Parisien le 20 novembre 2018, il est proposé aux habitants volontaires d'accompagner le maire dans sa déambulation et de poursuivre les échanges au cours d'une réunion publique, à l'école Rosa Parks.

• Diagnostic des difficultés rencontrées dans le Quartier Parisien en matière de stationnement, de déplacements et d'occupation des espaces publics

Le diagnostic présenté en réunion par la Ville est enrichi par les habitants. Les remarques et demandes exprimées portent sur :

- Le stationnement :**➤ Cité du Quartier Parisien :**

- . Demande d'installation de caméras dans le parking souterrain ;
- . Demande d'installation de barrières (accès à la cité du Quartier Parisien et sentier des herbeuses) ;
- . L'insécurité dans le parking souterrain ;
- . Le blocage régulier de l'accès pompiers dû à des voitures mal garées ;

➤ Rue Carnot :

- . Un automobiliste se gare depuis plusieurs années au même endroit, bloquant l'accès pompiers.

- **Déplacements :**

➤ *Cité du Quartier Parisien* : stationnement de voitures sur le trottoir au niveau de la crèche

➤ *Rue Raymond Lefebvre* :

- . Réalisation d'un passage piéton rue Raymond Lefebvre, au débouché de la rue de la Paix.
- . Demande de réfection de la voirie

➤ *Rue Carnot* :

- . Le feu rouge au bout de la rue ne permet pas à un nombre suffisant de voitures de passer et en conséquence, certains conducteurs remontent la rue à contre-sens.
- . Crainte d'accidents du fait du non-respect de la limitation de vitesse et la priorité à droite au croisement de la rue Raymond Lefebvre

- **Occupation des espaces publics :**

➤ *Cité du Quartier Parisien* :

- . Le nettoyage et entretien du square ;
- . La réfection de l'éclairage public ;
- . L'entretien de la voirie du parking (présence d'ornières)

➤ *Rue Carnot* :

- . De nombreuses voitures sont garées sur le trottoir le long du cimetière gênant le passage des piétons.

➤ *Rue de la Paix* :

- . De nombreuses voitures se garent pour prendre le métro
- . Des voitures non assurées sont garées depuis plusieurs années (sentier des herbeuses...)

➤ *Square Toussaint Louverture* :

- . Manque d'entretien des plantations
- . Jeux de ballons non adaptés au square

➤ *Ecole Rosa Parks* :

- . Insécurité et dégradations importantes aux alentours de l'école
- . Des bouteilles d'alcool sont régulièrement retrouvées sur le chemin de l'école

Les principales questions des habitants ont porté sur :

- Le statut du sentier des herbeuses (voie privée ou publique ?) ;
- Les missions des ASVP et l'absence de verbalisation du stationnement gênant ou abusif ;
- Le budget alloué permettant de financer des aménagements ;
- L'absence de résultats des précédentes rencontres organisées sur ce sujet.
- La proposition de l'OPH de sécuriser l'accès des engins de secours et des camions bennes à l'intérieur de la cité du Quartier Parisien. Pour cela, outre la suppression de 20 places, il n'y aurait plus la possibilité pour les riverains de passer par une des deux impasses et d'en sortir par l'autre en traversant le parking de la Cité (et en s'y garant à l'occasion) : Certains habitants craignent que ces nouvelles dispositions créent des difficultés de circulation automobile et piétonne dans la rue de la Paix et le sentier des Herbeuses au regard de l'étroitesse de ces rues et de la quasi absence de trottoir. Si cette fermeture était actée, les participants ont indiqué qu'ils demanderaient l'interdiction de ces rues à la circulation (sauf pour les riverains) et le rétablissement de l'accès à la rue du Quartier Parisien pour les habitants de la cité.

→ A ces questions, la Ville indique que :

- la portion du Sentier des herbeuses située entre la rue Raymond Lefebvre et la Cité du Quartier Parisien est publique.
- A partir de janvier 2019, les rôles et missions des ASVP évolueront en faveur de la prévention et de la verbalisation de l'ensemble des incivilités. Les ASVP seront par ailleurs plus nombreux et auront des horaires élargis, de 7h30 à 21h en semaine et seront aussi mobilisés le samedi.
- Concernant le budget : il s'agit dans un premier temps de prioriser les actions à réaliser. Sur cette base, des financements seront priorisés. La municipalité souhaite trouver des solutions pour améliorer le cadre de vie dans ce secteur d'Ivry.

→ L'OPH précise par ailleurs que :

- Des rondes sont effectuées la nuit dans le parking souterrain ;
- Il n'est pas possible de lier une place de stationnement avec un bail de logement ;
- Il est nécessaire de réfléchir à des aménagements sur le parking qui prennent en compte l'ensemble du Quartier Parisien (par exemple, la suppression d'une vingtaine de places sur le parking en extérieur pour permettre le passage du camion-poubelles).

La Ville propose qu'un diagnostic partagé soit réalisé et que trois sous-groupes soient constitués sur les thèmes suivants : cheminement, stationnement et occupations des espaces publics.
Les groupes sont constitués en fin de réunion.

Suites à donner :

- Le compte-rendu et le diaporama seront envoyés aux participants et aux personnes intéressées par ce groupe de travail.
- Une prochaine réunion sera organisée mi-novembre afin de préparer la venue du maire le 20 novembre.
- Le mardi du maire aura lieu le 20 novembre à 18h30 (rendez-vous donné au square Toussaint Louverture) et la réunion publique aura lieu à 19h30 à l'école Rosa Parks.